

prix du foin, durant l'été, l'automne et l'hiver prochains se maintiendra aux taux actuels, c'est-à-dire qu'il sera très élevé.

La sécheresse affectera aussi considérablement les céréales, surtout l'orge, et sir Charles Tupper dit qu'il est très probable que les Canadiens trouveront là un excellent marché, où ils pourront écouler avec grands profits le surplus de leurs moissons.

La protection du fromage canadien.—Le ministre des douanes vient de prendre une action qui ne peut manquer de lui attirer la reconnaissance de nos manufacturiers de fromage Canadien.

En effet, on annonce que le département des douanes a pris ses dispositions pour que le fromage fabriqué aux Etats-Unis traversant le Canada, à destination de l'Europe, soit placé sous la surveillance d'un officier de douane pendant la traversée du Canada. Cette mesure a été nécessitée par suite des plaintes portées que le fromage de qualité inférieure des Etats-Unis était marqué ici de marques canadiennes et exporté au détriment des produits véritables du pays.

NECROLOGIE

Décès de M. François Richard, agriculteur de Sainte-Anne de la Pocatière.—Quand disparaissent d'une paroisse de nobles vétérans de l'agriculture, hommes de précieux conseils et de bons exemples, il importe non-seulement de se rappeler les droits qu'ils possèdent au respect et à la reconnaissance de tous, mais il faut que cette reconnaissance se traduise par des actes de ferventes prières en faveur de celui qui n'a cherché qu'à édifier et à être utile pendant une longue carrière dans la pratique de l'agriculture.

Le 2 juin dernier, les paroissiens de Sainte-Anne assistaient aux funérailles de l'un de ces vétérans de l'agriculture, M. François Richard décédé à l'âge de 81 ans, au grand regret de ses nombreux amis et de vieux camarades. Quoique ce vénérable vieillard eut en apparence un abord presque sévère, son bon cœur lui conciliait l'amitié de ceux qui l'approchaient, et c'est alors qu'ils pouvaient reconnaître son affabilité et son accueil bienveillant.

Le Rév. M. C.-S. Richard, curé de Ste-Sophie, a chanté le service funéraire. Durant ce même temps, les quatre fils du défunt M. Richard offraient le saint sacrifice de la messe aux autels latéraux pour l'âme de leur vénérable père qu'une mort glorieuse avait déjà conduit à l'éternel bonheur.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éplorée.

CAUSÉRIE AGRICOLE

Soins généraux de culture dans le jardin potager

Le semis de graines potagères confiées à la terre ayant bien réussi et les plants de toutes sortes mis en pleine terre ayant été d'une facile reprise, le travail pour en favoriser la végétation est encore considérable de ce moment jusqu'au temps de la récolte. Ce n'est que le commencement d'une tâche qui doit même se continuer jusqu'à ce que les produits récoltés soient mis en grange ou en cave.

Chaque jour les récoltes présentent de nouveaux dangers. L'envahissement des mauvaises herbes, la chaleur, le froid, la sécheresse, l'humidité, les maladies, les insectes nuisibles, etc, menacent la beauté des produits et même l'existence des plantes qui ont coûté tant de soins.

Il faut au cultivateur un œil vigilant pour apercevoir l'ennemi, un esprit observateur pour prévoir les accidents qui pourraient arriver par des imprévoyances de toutes sortes, une main expérimentée pour mettre les différentes plantes à l'abri des causes de maladies dont elles sont sujettes, soit par un excès d'humidité du sol, soit par des travaux de culture faits à contre-temps. C'est donc une lutte de tous les instants. On ne peut plus justement attribuer au travail de la culture, cette maxime : On n'obtient rien sans peine.

A l'égard de l'envahissement des mauvaises herbes il est nécessaire de sarcler et de biner.

Le sarclage consiste à débarrasser un plant des végétaux étrangers, quelque soit leur nature et qui nuisent à son développement, soit en l'empêchant entièrement de végéter, soit en lui enlevant une partie de sa nourriture ; ce travail doit être fait avec le plus grand soin et en temps voulu. Si ce travail était trop longtemps retardé, il deviendrait difficile à exécuter, pour ne pas dire impossible ; au premier sarclage, il faut prendre grand soin de n'y laisser de mauvaises herbes, afin que ce travail ne soit pas à recommencer au bout de quelques jours seulement.

Les mauvaises herbes, une fois arrachées, doivent être enlevées avec le râteau dont on se sert ensuite pour égaliser et parer la surface du sol.

Le binage a pour but d'ouvrir et de diviser la croûte que les eaux de la pluie et des arrosements ont formée autour des plantes en battant le sol. Cette opération empêche la terre qu'elle recouvre d'être accessible à l'air et à la chaleur.